



Droit Au Logement



<http://www.droitaulogement.org>

Facebook : DAL – Droit Au Logement – Twitter : @federational

COMMUNIQUE

Paris, le 18 mars 2020 - 10h

Coronavirus : la crise est là, il faut des mesures immédiates et concrètes pour le logement !

Le Gouvernement a annoncé son intention de suspendre les expulsions jusqu'au 31 mai, (on attend toujours le texte), et à reporter la nouvelle baisse des APL annoncée pour 31 mars (contemporanéisation). Mais c'est loin de suffire :

- De nombreux sans abris sont toujours à la rue, faute de place décente, c'est à dire autre chose que des gymnases et des dortoirs favorisant la contamination. Va-t-on leur dresser des amendes comme en Hongrie ?
- Que vont faire les familles et les personnes en surpeuplement, logées dans des taudis, dans des nids à punaises ou à rongeurs, dans des bidonvilles ou des habitats de fortune. On leur demande de vivre confinées, c'est irréaliste, alors que les écoles sont fermées ! Va t'on leur dresser des amendes ?
- Que feront les personnes privées d'électricité, d'internet, de téléphone ? Croyez-vous qu'elles vont rester confinées ?
- Que vont faire les enfants dont les parents ne maîtrisent pas ou ne disposent pas d'internet ? Vont-ils rester confinés ? Leur dressera-t-on aussi des amendes s'ils sortent pour jouer ?
- Comment les locataires ou les accédants modestes qui consacrent une part de plus en plus grande de leur revenu au loyer ou aux traites vont-ils pouvoir le/les régler si leurs revenus baissent ?

Le gouvernement une fois de plus a laissé pour compte les plus fragiles socialement, qui sont aussi souvent parmi les plus exposés au virus. Ce sont aussi ceux qui n'ont pas quitté les villes car ils n'ont pas de "résidence secondaire".

La guerre au COVID-19 ne doit pas devenir une guerre aux pauvres !

C'est pourquoi il est vital de prendre les quelques mesures immédiates dans le secteur du logement permettant de soulager les plus exposés :

- **La réquisition pour les sans abris et les très mal logés** dans les zones tendues, des logements vacants de grands propriétaires, des locations Airbnb & Co, des hôtels vacants et des logements sociaux prévus à la démolition,
- **Un moratoire des loyers et le rétablissement intégral des APL** et leur renforcement,
- **Un moratoire sur les factures impayées** d'énergie, d'eau, de téléphone et d'internet pour cause de revenus insuffisants ou en baisse.

Des mesures de fond sont aussi nécessaires pour réduire les loyers, produire 200 000 vrais logements sociaux par an, taxer les plus-values tirées de la spéculation immobilière et foncière, réguler le marché immobilier, Airbnb, les loyers ...

S'il n'est plus possible de tenir des permanences physiques, ou de manifester, des initiatives sont encore possible, pour faire entendre la voix des opprimés du logement ... À suivre.

Un toit c'est un droit, pour ne pas crever de la rue, du taudis ou du logement cher !

<https://www.droitaulogement.org/2020/03/coronavirus-et-logement-des-mesures-exceptionnelles-et-de-bon-sens-simposent-pour-gagner-la-guerre/>